

Compte rendu de l'assemblée générale tenue le 25 octobre 2025 à Cusset

Présents : Jean-Luc GUILLOT (Président) — Gilbert CHAVEROT (Trésorier) — Jean LACROIX (Président de la CSR — D03) — Sylvain FERRIERE (Vice-Président délégué — Secrétaire Général) — Rémy RONGIER (Président de l'IRD) — Richard DREVON (Trésorier adjoint) — Nathalie PARAVY (Vice-présidente emploi formation) — Toni VARNIEU ALFANO (membre CRA) — Candice GENETTE (Chargé en féminisation) — Corentin PEUTIN (D01) — Alain SAUGUES (Responsable championnat par équipe) — Emilie TRONQUIT (conférence des présidents) — Raphael AMARI (D73)

Excusés : Lydie COURAUT (Vice-présidente stratégie du développement) — Bastien PLAZA (Vice-président Performance) — Philippe DUCROZET (Vice-président Territoire) — Daniel MAUPUY (responsable tournoi) — Philippe GENESTE (Président du jury d'appel) — Gregory FAYOLLE (D15) — Alyzée MACCARI (D26) — Jacques PERRIN (D42) — Didier GOUGIS (D63) — Lucas BROTON (D69) — Stefan BRIERE (D74) — Annie LE ROY et Evelyne COSTILHES, membres d'honneur de la Ligue — Gilles ERB, (Président de la Fédération Française) — Fabrice PANNEKOUCKE (Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes) — Marie-Christine PLASSE (Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif) — Bruno FEUTRIER (Délégué de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) — Frédéric AGUILERA (Président de Vichy Communauté) — Nicolas RAY (député de la 3^{ème} circonscription de l'Allier) — Claude RIBOULET (Président du conseil Départemental de l'Allier) — Jean-Sébastien LALOY (maire de la ville de Cusset) — Benjamin BAFOIL (adjoint à la ville de Cusset délégué aux sports)

Assistant : Laure CHIORINO — Christophe ROCHARD

Sylvain vice-président délégué, remercie tous les clubs présents qui se sont déplacés ainsi que le club Cusset pour son accueil et l'organisation de cette assemblée générale.

1 Accueil des personnalités

Allocution Pierre FEYDEL, Président du Club de Cusset

Pierre remercie la ligue d'avoir choisi le club de Cusset pour l'organisation de son assemblée générale. C'est un honneur et une belle reconnaissance pour le club. Il profite aussi pour remercier la ligue de sa confiance et de son soutien, notamment par l'attribution régulière de manifestations sportives et dans les divers projets du club. Il souhaite également saluer la ville de Cusset et l'ensemble des services municipaux pour leur accompagnement constant. Les soutiens logistique, financier et moral sont essentiels à la réussite du club.

Il remercie tous les bénévoles des clubs qui se battent sur le terrain pour donner vie au Tennis de Table, de le faire grandir et le développer sur le territoire.

Pierre indique que le TT Cusset est avant tout une histoire d'engagement et de passion avec des bénévoles investis, des entraîneurs dévoués et des joueurs de tout âge, tous unis par la même envie : promouvoir la pratique du tennis de table pour tous dans notre territoire.

Le club de tennis de table Cusset vise également deux objectifs distincts : un objectif sportif, qui consiste à performer au plus haut niveau, mais aussi continuer à former les jeunes, à leur donner les moyens de progresser, de se révéler et de s'épanouir dans notre sport. Mais cette ambition sportive s'accompagne d'une profonde conviction, le sport doit aussi être utile à la société.

Le club croit à la performance sportive, mais aussi à la performance sociale. Il multiplie les initiatives pour pratiquer le tennis de table un outil d'inclusion, de partage et de cohésion. Dans cet esprit, Pierre précise que le club est fier de deux projets :

- L'organisation prochaine d'un Stade vers l'Emploi, en partenariat avec France Travail qui se déroulera lors de la semaine du handicap pour accompagner des adultes en situation de handicap vers l'insertion professionnelle grâce au sport ;
- L'organisation d'un tournoi caritatif de tennis de table pour la troisième année consécutive, rassemblant la grande communauté du tennis de table, au profit d'une cause humanitaire. L'objectif étant de soutenir une association caritative locale.

Ces actions traduisent la volonté du club de montrer que le sport peut transformer des vies, créer du lien social et donner du sens à notre engagement associatif.

Avant de conclure, il souhaite faire passer un message plus personnel en adressant un remerciement tout particulier à Nicole (sa maman) qui entame cette année sa 20^e saison de bénévolat au club en tant que trésorière. C'est un poste souvent discret, mais absolument indispensable dans la vie d'une association. Vingt ans d'engagement, de rigueur, de passion et de fidélité au TT CUSSET, c'est remarquable. Et c'est exactement l'esprit du club : le cœur, la générosité et le dévouement de ses bénévoles.

Jean LACROIX, Président du comité de tennis de table de l'Allier

Jean remercie les clubs de leur présence et souhaite à tout le monde une bonne assemblée générale.

Annie DAVID, Conseillère municipale de la ville de Cusset

Madame DAVID souhaite la bienvenue à tous les présents à la Maison des sports et demande de bien vouloir excuser l'absence de Jean-Sébastien LALOY, maire de la ville de Cusset.

La ville est heureuse d'accueillir les acteurs d'une ligue dynamique, à l'écoute de ses clubs et toujours soucieuse de leur développement. Le soutien constant au club de Cusset, qu'il s'agisse de l'attribution de compétitions régionale et nationale ou de l'accompagnement au quotidien, est essentiel.

Le club de Cusset connaît actuellement une belle dynamique : ses licenciés sont passés à 133 (+37 %) et son équipe fanion est montée en Nationale 3. Il peut également se féliciter de compter parmi ses membres un nouvel arbitre national, qui sera mis à l'honneur ce jour. Ces réussites sont le fruit d'un travail de toute une équipe, de dirigeants, d'entraîneurs et de bénévoles engagés. Mais le club se distingue aussi par son action hors du sport. Il organise des tournois caritatifs et des projets d'insertion avec le Stade vers l'Emploi. Ces initiatives montrent que le sport peut être un vecteur de solidarité et d'épanouissement.

Avec Benjamin BAFOIL, l'adjoint au sport, la ville partage pleinement cette conviction. Le tissu associatif compte plus d'une centaine de structures. La commune est fière de soutenir ses clubs, par les subventions qu'elle accorde, des investissements maîtrisés et par la mise à disposition d'équipements de qualité. Ensemble nous faisons vivre les valeurs de partage, de dépassement de soi et de cohésion

En conclusion, Madame DAVID souhaite une excellente assemblée générale à tous avec plein d'échanges constructifs et de projet à venir.

Valérie LASSALLE, Conseillère régionale déléguée à la mutuelle régionale

Madame LASSALE est ravie d'être présente pour cette assemblée et excuse Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes pris par d'autres engagements. Elle salue la ligue pour tout le travail effectué au quotidien pour les clubs, que ce soit en termes de développement ou de visibilité.

La Région est fière d'accompagner la ligue à travers différents dispositifs, ce qui ne représente pas moins de 40 000 € qui sont attribués, l'aide envers tous les clubs d'Auvergne-Rhône-Alpes grâce à la mise à disposition de minibus, et aussi l'aide à l'équipement.

Elle souhaite saluer l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement et leurs engagements. Elle donne comme exemple Candice GENETTE, bénévole engagée et dévouée dans l'Allier et plus particulièrement dans le tennis de table.

Elle conclut en souhaitant à tout le monde une bonne assemblée générale.

Jean-Michel POULAT, Secrétaire Général à la Fédération Française de Tennis de Table

Jean-Michel remercie le club de Cusset d'accueillir cette assemblée générale. Il aborde quelques points d'informations :

Sportif : L'équipe de France masculine est devenue championne d'Europe par équipes, un titre attendu depuis 27 ans. Cette victoire collective (joueurs, coach, staff) illustre une combinaison réussie de spectacle et d'efficacité.

Communication : La compétition a connu de fortes audiences TV, dépassant plus d'un million de téléspectateurs. Néanmoins, il y a quelques réserves. Le résultat est décevant chez les féminines, mais j'ai confiance en une amélioration future. Le nombre de spectateurs, très peu de public dans la salle malgré un cadre superbe. Jean-Michel souligne l'ambiance créée par Fan Ping France, le club des supporters, et invite les licenciés à soutenir les Bleus à Montpellier lors du WTT.

Le nombre de licenciés : Même s'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, le nombre de licenciés sera au moins égal à celui de la précédente saison. Le travail des clubs pour accueillir au mieux leurs adhérents paye.

Des projets à venir

Satisfaction des compétiteurs : La mise en place prévue pour 2026 d'un circuit fédéral de tournois, d'une Coupe de France, et d'améliorations du critérium fédéral. Les clubs et instances régionales doivent encourager le passage du loisir à la compétition, notamment chez les femmes.

Féminines : En janvier 2026, un bilan des actions 2025 et un plan ambitieux seront élaborés pour dépasser le plafond de 20 % de licenciées.

Système d'information : La poursuite du développement de Girpe V2 et d'outils statistiques pour accompagner le circuit fédéral. La fédération peut compter sur les instances pour aider les dirigeants des clubs dans le support à l'utilisation des logiciels. C'est particulièrement vrai en région Auvergne-Rhône-Alpes qui apporte tout son soutien.

Éthique : Après une semaine réussie sur l'éthique (environ 50 participants/jour), de nouvelles actions sont prévues, avec une édition future plus adaptée au tennis de table.

2 Allocution du président de ligue (Jean-Luc GUILLOT)

Depuis notre dernière Assemblée Générale du 21 juin 2025 à Chaponost, malheureusement la famille du ping a été endeuillée

Par les décès de Lionel DELZONGLE (Montaud), Jean-Pierre ZARMATI (UMSTT Montélimar), Sofia Ray (AL Echirolles). Je vous demande une minute de recueillement en leurs mémoires.

Madame Valérie LASSALLE - Conseillère déléguée à la mutuelle régionale représentant Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes .

Monsieur Jean-Sébastien Laloy maire de Cusset,

Monsieur Jean-Michel POULAT représentant le Président de la FFTT, Gilles Erb,

Mesdames les Présidentes et Messieurs les présidents des Comités départementaux de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes,

Mesdames et messieurs les membres du Conseil de Ligue,

Mesdames, Messieurs les Présidents ou les représentants des clubs, je vous remercie de vos présences pour assister à ce moment institutionnel qui permet de vous présenter le bilan financier de la saison 24-25. Comme vous pourrez le constater lors de la présentation de Pierre KARPEL de Pyramide Conseils (que je remercie pour son expertise) le résultat de l'exercice 24-25 est légèrement positif ce qui démontre la bonne gestion de nos Trésoriers et de notre responsable financière que je remercie sincèrement pour leur travail dans l'ombre mais très efficace.

Si le résultat est légèrement excédentaire, c'est grâce bien sûr à la hausse importante des licenciés à laquelle il faut associer le soutien de nos partenaires institutionnels comme l'ANS (aide à l'emploi, aide au développement), la Région Auvergne Rhône-Alpes (contrat d'objectif, soutien aux manifestations, Maison Régionale des Sports) la DRAJES, France Travail, Caisse d'Epargne (Stade vers L'emploi), Clermont Auvergne Métropole (mise à disposition des bureaux et de la salle de L'Arténium), le Conseil départemental du Puy de Dôme (soutien financier lors des manifestations nationales sur Arténium) et bien sûr la FFTT (convention territoriale).

Si cette Assemblée Générale peut se tenir c'est grâce au Club de Cusset et de son Président Pierre FEYDEL. Je les remercie pour cette organisation sans oublier M. le Maire Jean-Sébastien Laloy pour la mise à disposition des locaux et l'aide apporter au club.

Je suis heureux d'être là parmi vous pour féliciter et récompenser des cadres de l'arbitrage qui ont obtenu leur diplôme d'arbitre national : Yves GAULMIN de Cusset TT et François-Marie ALBERTINI du TT Gerland. De Juge arbitre 3^e degré : Sylvie GUEHENNEUX du PPC Orléat.

- Des pongistes qui ont brillé lors des finales par classement de Juin 2025 : Tom Marie du Pays Rochois Genevois TT qui remporte le titre en H 12, Elliott Michelet du TT Montélier qui fait de même en H08 et Sarah MACREZ de Stella Thonon qui est, vice-championne en F09
- Des dirigeants qui œuvrent depuis de nombreuses années au sein de nos clubs ou instances

Mérites d'Or : BARRET Bernard (TT Lapalisse) MAYOUX Jean-Luc (Hauterive Brugheas TT) DREVON Richard (US Meyrieu). **Mérites de Bronze :** MASSET Anthony (TT Albertville) LAMOURET Christophe (TT La Bathie) TRONQUIT Emilie (TT Seyssinois) FAYOLLE Grégory (TT Aurillacois)

- Pour vous remercier, dirigeants, encadrants, arbitres pour avoir su accueillir de nombreux nouveaux licenciés au cours de la saison 24-25
- Souhaiter la bienvenue aux nouveaux dirigeants et dirigeantes

Avant de procéder à la cérémonie des récompenses, je souhaite vous délivrer quelques informations et messages (rassurez-vous, je ferai court.)

- Dans un premier temps, vous rappelez que la ligue s'est renforcée avec le recrutement de deux nouveaux salariés ; Léa COLOMBET que vous connaissez fort bien (merci au comité de l'Ain pour ce transfert de compétences) pour aider les clubs dans l'accueil de nouvelles pratiques et dans le cadre des missions de performances sociales, et Patrick PESSION pour développer la culture de la performance et ainsi obtenir de meilleurs résultats sportifs.
- Dans un 2^è temps, vous incitez à voir du ping de haut niveau à la salle Hélène Boucher à Roanne et apporter ainsi votre soutien aux joueurs du LNTT pour se maintenir une nouvelle saison en Pro A (11 novembre contre Bruille). Vous aurez également une belle occasion de profiter de beaux moments de ping du 19 au 21 juin 26 à Ceyrat puisque le CL Cournon organise les finales des championnats de France par équipes.

Dans un dernier temps, j'aimerais qu'on relève ensemble les challenges 25-26 suivants :

– **Féminiser** le ping régional avec de plus de dirigeantes, plus de pratiquantes, plus de cadres en arbitrage et techniques féminins, ce qui engendre de confier des responsabilités, accueillir spécifiquement, accompagner dans les formations et organiser une pratique adaptée. N'hésitez pas de promouvoir le tournoi national féminin à Retournac le 9 novembre

– **Fidéliser** les nouveaux pratiquants 24-25 et même transformer des loisirs en compétitions ce qui passe par de plus d'encadrants et donc des licenciés qui s'investissent dans les formations. Cela semble bien parti puisqu'en comparaison par rapport au 30 septembre 2024 nous sommes en augmentation de :

- +12,2 % sur les licences compétitions + dirigeants
- +23,5 % sur les licences loisirs
- **+16,7 % au global**

Et le titre européen de l'équipe de France pourrait encore accentuer cette tendance vers la hausse !

- Chez les féminines cette tendance se traduit par une
- Une augmentation globale de 11,4 % à la même date
- Chez les jeunes c'est +19,9 % d'augmentation par rapport à septembre 2024

– **Perform** avec un suivi individualisé des joueurs et joueuses performants, des participations à des épreuves nationales ou internationales, et le développement de pôles d'entraînement. C'est pourquoi la ligue a renforcé ce pôle.

– **Communiquer** encore mieux en s'appuyant sur un prestataire extérieur (Julien CHOMETTON) pour qu'il s'adapte à nos différents publics et renforce nos relations avec les clubs, les comités et les médias.

– **Responsabiliser** : ce qui se traduit par l’obligation pour les dirigeants, encadrants bénévoles, pros, arbitres de se soumettre au contrôle de l’honorabilité en cochant la case adéquate sur SPID. le licencié qui s’oppose à ce contrôle d’honorabilité ne sera alors pas habilité à encadrer ni à exercer des fonctions dirigeantes, au sein de son association, d’encadrement et d’arbitrage pour l’activité fédérale. Avant de clore cette intervention, je souhaite vous informer que Maxime CARLOMAGNO a demandé à quitter ses fonctions au sein de la Ligue à compter du 1/01/2026. Nous serons donc amener à palier son départ et cela dans les meilleurs délais. Nous comptons sur votre indulgence si des actions ne se réalisent pas aussi vite qu’actuellement ou doivent être reportées.

Pour conclure, je vous félicite pour tout le travail que vous accomplissez pour notre ping sans que votre investissement soit suffisamment reconnu. J’associe à ces félicitations tout le Conseil de Ligue et les salariés de la Ligue qui travaille pour vous et l’intérêt du Ping.

Je vous remercie de votre attention et je nous souhaite une belle saison 25-26

3 Approbation du compte rendu de l’assemblée générale ordinaire du 21 juin 2025 à Chaponost (Sylvain FERRIERE)

Le procès-verbal de l’assemblée générale du 21 juin 2025 est adopté à l’unanimité (1 abstention Volvic)

4 Présentation du compte d’exploitation et du bilan financier au 30 juin 2025 (Pierre KARPEL, Pyramide Conseil)

Compte de résultat

Le compte de résultat est la synthèse des produits et charges de la Ligue pour l’exercice ouvert le 1er juillet 2024 et clos le 30 juin 2025. Il est comparé aux comptes de l’exercice antérieur (2023-24).

Au cours de l’exercice 2024-2025, les ressources ont augmenté significativement pour passer de 908 384 € à 1 017 528 €, soit 109 144 € supplémentaires. Dans le même temps, les charges d’exploitation ont progressé : 1 007 241 € en 2025 contre 911 142 € en 2024. Le résultat d’exploitation s’élève à 10 287 € contre -2757 € en 2024.

Le résultat financier s’élève à 5 850 € contre 5 076 € en 2024 et se justifie par une optimisation de la trésorerie bien placée. Enfin, le résultat exceptionnel est déficitaire de 11 137 € contre un bénéfice exceptionnel de 4 408 € en 2024.

Au total, le résultat s’élève à 5 001 € contre 6 727 € l’année dernière. Donc résultat stable.

Les ressources

Les prestations de services, constituées du critérium fédéral, des formations et des stages, ont augmenté de 7 109 €. Les subventions ont progressé cette année : + 11 811 €. Les reprises et transferts de charges sont constitués par les aides liées aux contrats d’apprentissage. Le nombre de licences a fortement augmenté avec plus de 15 %. La vente de licences loisirs a augmenté de +15 k€ et les licences compétitions de +75k €.

Les charges

En ce qui concerne les charges, elles ont bien augmenté comparativement à l’exercice précédent.

Frais de fonctionnement :

Ils s’élèvent à 305 578 € au 30 juin 2025 contre 260 377 € au 30 juin 2024. Ils sont essentiellement constitués des postes suivants :

- Les frais de voyages, déplacements, réceptions
- Les indemnités des arbitres et cadres techniques
- L’achat de matériel sportif, petits équipements, vêtements de sport, goodies, récompenses
- Formations du personnel

Impôts et taxes : La hausse de ce poste passant de 1 870 € à 2 311 € est justifiée sur les cotisations salariales

Salaires et traitements : Les salaires sont assez stables

Amortissements et provisions : le matériel informatique a été renouvelé et une provision pour les indemnités de départ à la retraite a été faite.

Autres charges : Ce poste est constitué des aides versées et de l’achat des licences. Compte tenu de la hausse des ventes de licences, il en a été de même pour les achats de licences. La Ligue a versé des aides aux clubs, aux comités et à certains sportifs.

A noter, l’évaluation du bénévolat qui s’est élevé sur l’exercice clos au 30 juin 2025 à 105 000 € contre 95 000 € pour la saison 24-25. La mise à disposition de locaux de l’Arténium représente 95 344 € qui est la juste valorisation de cette mise à disposition gratuite.

Bilan

Le bilan présente les actifs (ce que détient la Ligue) et les passifs (ce qu’elle doit).

Ainsi, l’actif se caractérise par :

- Les immobilisations qui ne représentent plus que 10 475 € sont largement constituées par le véhicule donné par le conseil régional.
- Des créances pour 12 312 € correspondant à des factures non payées par les comités et les clubs au 30 juin 2025.
- Une trésorerie pour 298 717 € très largement placée de sorte à générer des produits financiers.

Le passif est constitué :

- Des capitaux propres en progression du montant du bénéfice de cet exercice, s'élevant à 250 817 €.
- Des dettes fournisseurs apurées depuis pour 33 414 € constituées des factures émises par la FFTT.
- Des dettes fiscales et sociales correspondant aux charges sociales du mois ou du trimestre suivant.
- Des autres dettes constituées d'aides aux clubs et aux comités à verser.

En synthèse, la situation financière de la Ligue est particulièrement saine avec des capitaux propres importants et une trésorerie qui assurent la pérennité de l'association.

Vote approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Vote sur l'affectation du résultat

Cette proposition est approuvée à l'unanimité

Vote du quitus au trésorier

Le vote du quitus est approuvé à l'unanimité

5 Remise des récompenses

Les mérites régionaux

Or : Bernard BARRET *du club de TT Lapalisse (03)* — Jean-Luc MAYOUX *du club de Hauterive Brugheas (03)* — Richard DREVON *du club de US Meyrieu TT (38)*

Bronze : Anthony MASSET *du club de TT Albertville (73)* — Christophe LAMOURET *du club de TT La Bathie (73)* — Emilie TRONQUIT *du club de TT Seyssinois (38)* — Grégory FAYOLLE *du club de TT Aurillacois (15)*

2 nouveaux Arbitres Nationaux sur la Ligue : François-Marie ALBERTINI (Lyon 7 TT Gerland) — Yves GAULMIN (TT Cusset)

Une nouvelle Juge Arbitre 2^{ème} degré sur la Ligue : Sylvie GUEHENNEUX (PPC Orléat)

Des résultats sportifs aux Finales Nationales par classement 2025 : Tom MARIE (Pays Rochois et Genevois) Champion H12 Elliott MICHELET (Montélier) Champion H08 — Sarah MACREZ (Stella Thonon) Médaille d'Argent F09

6 Elections complémentaires au conseil de ligue (médecin)

Aucune candidature n'a été reçue

7 Réponses aux questions diverses

Question administrative, envoi de goodies du club de CTT Belley-Yenne posée par Laurent ALLARD, Président du club :

Mesdames Messieurs, l'envoi de documentation, l'envoi de Goodies par la ligue sont presque impossible. Les documentations ou goodies peuvent être préparées, mais restent à disposition des clubs à Lyon. Chambéry 108 km ; Privas 142 km ; Annecy 146 km ; Aurillac 328 km.

Il me semble avoir vu des publications sur la sensibilisation au bilan CO2 de nos clubs. Pensez-vous que l'économie de quelques euros de frais d'envoi par poste, qui obligent les clubs à se déplacer à Lyon, participe, de façon bénéfique, au bilan CO2 global Ligue+ Comité+ Club ?

Réponse Jean-Luc GUILLOT :

Jean-Luc a demandé au pôle de développement de revoir le dispositif d'attribuer cette aide. La ligue se tournerait plutôt vers une participation financière sur présentation d'un dossier avec l'appui des comités.

Question arbitrage, indemnisation des AR du club de CTT Belley-Yenne posée par Laurent ALLARD, Président du club :

« En milieu et fin de saison, la commission arbitrage envoie beaucoup de mails groupés en appel à candidatures pour avoir des AR, lors des compétitions organisées par la ligue. L'indemnisation réelle, plafonnée ou forfaitaire des frais de route n'est pas prévue pour les AR. Quel est le taux de retour en pourcentage des réponses positives à cet appel ?

Pensez-vous que votre position peut amener nos jeunes à les attirer vers les fonctions d'arbitrage ? Ce sont eux l'avenir de notre sport, en compétiteur, en formateur, en bénévole ou en dirigeant de club. Si un jeune n'a pas l'expérience pour être dirigeant de club, il a totalement la compétence pour être AR, en prenant cette fonction à cœur il est un régulateur (lors de ses interventions dans le rectangle de jeu), il aura une fonction de formateur (lors de l'explication des règles aux compétiteurs) et pourra rencontrer lors de ces compétitions de la ligue des personnes de sa vaste région et pourra faire évoluer sa connaissance de son sport et de ses intervenants.

Le dicton « on n'attire pas les mouches avec du vinaigre » est totalement adapté à votre position. Vos campagnes d'appel à candidatures aux formations d'arbitres et JA, auraient certainement plus de réponses, si une indemnisation était prévue. Actuellement, en plus de passer du temps personnel, il faut en plus dépenser de l'argent et des kilomètres pour faire le boulot. Ma candidature à la formation a été motivée, par la peur de pénalité pour le club et par le côté formation des jeunes (une de mes principales motivations), mais pas par le côté financier. Si votre position est de choisir le bâton au lieu de la carotte, dites-le clairement.

Il y a certainement des propositions à faire sur l'indemnisation, même si vous voulez la plafonner pour éviter toute dérive. »

Réponse Toni VARNIEU-ALFANO :

Tout d'abord, je voudrais rappeler que le but des formations n'est pas de créer des arbitres qui officient tous les week-ends. La politique vise plutôt à créer des viviers d'arbitres dans chaque comité, de manière à les mobiliser près de chez eux.

Ensuite, en ce qui concerne l'accessibilité aux jeunes, je ne suis pas du tout d'accord avec vous, car je suis l'exemple du contraire. En effet, j'ai commencé mes formations d'arbitre en 2022, avec les mêmes indemnités que celles actuelles. Depuis, j'ai eu l'opportunité d'être guidé par la ligue. J'ai ainsi pu devenir arbitre JA2 et arbitre national, détenant actuellement le titre de plus jeune arbitre de France. Vous nous demandez peut-être si mes parents ont engagé des frais incommensurables sur ma formation. La réponse est non, car il y a toujours une alternative. En effet, nos compétitions de ligues rassemblent une grande diversité de clubs, ce qui permet aux arbitres de covoiturer, même s'ils viennent de loin. Aussi, les compétitions sont assez réparties dans le territoire, les arbitres auront donc, la majorité du temps, des compétitions régionales près de chez eux s'ils souhaitent arbitrer.

De plus, j'aimerais rappeler que la CRA engage déjà un bon nombre de dépenses. Pour rappels, les JA neutres sont tous indemnisés de la façon suivante : 10 € ajoutés aux 25 € donnés par le club recevant et 0,35 € du kilomètre. Cela représente, en moyenne, 8000 € par an pour la ligue. Aussi, la CRA est en train de mener une action visant à proposer une tenue unique pour les arbitres de toute la ligue, ce qui représente 5000 € pour la ligue.

Enfin, oui, c'est vrai, nous manquons souvent d'arbitres. Le CRA va donc étudier plusieurs propositions pour faire évoluer l'indemnisation des arbitres. Par exemple, une indemnisation au tarif en vigueur limitée à 150 km aller-retour, cela représenterait déjà un budget de 5 k€/an.

Question sportive du club de TT Bourbon posée par Nicolas SCHMAUCH, Président du club :

« La poule 2 de R3 ne contient que 7 équipes. Pourquoi ne pas avoir repêché une équipe ? (Dans l'Allier, par exemple !) »

Réponse par Jean LACROIX, Responsable de la commission sportive :

La commission sportive n'a pas procédé au repêchage, car le délai était largement dépassé. L'équipe de Charvieu-Chavagneu a officiellement annoncé son forfait général le 21 septembre dernier. Le championnat ayant débuté le 13 septembre, les poules ne pouvaient être modifiées alors que le championnat avait débuté. D'autant plus que la date du 31/08 avait été explicitement fixée pour l'arrêt des repêchages.

Question sportive du club de TT Bourbon posée par Nicolas SCHMAUCH, Président du club :

« Pourquoi ne pas créer des R4 de zones qui permettraient d'harmoniser les niveaux, avec un niveau intermédiaire entre le départemental et le régional ? »

Réponse Jean LACROIX, Responsable de la commission sportive :

Réglementairement, les joueurs ont un classement dit régional à partir de 13. Depuis cette saison, la R3 a été réduite à 12 poules, entre autres pour rehausser le niveau du championnat. Créer une R4 serait ainsi contraire à ce que nous avons entrepris pour respecter le règlement fédéral. Le niveau d'accès au championnat régional reste la division pré régionale de chaque Comité.

Question Yann CLERET :

Pourquoi n'avons-nous pas été informés du règlement du CF avant la compétition ? On l'a découvert le jour même.

Réponse de Nathalie PARAVY :

Ce nouveau règlement était de pouvoir gagné du temps avec deux tableaux de 16. Il y a plusieurs diffusion de l'information et une erreur de mise en page a été détectée dans les règlements sans que celui-ci ne soit rappelé. La ligue s'excuse de cet oubli de communication.

Question club de Cran :

Pourquoi devrons-nous payer 2 € de plus sur nos licences ?

Réponse Sylvain FERRIERE :

Cette contribution a été mise en place pour l'embauche de deux personnes sur le pôle développement et le pôle performance.

Question Sylvain FERRIERE :

La ligue étudie la possibilité de passer de deux assemblées générales à une. Dans l'esprit, il serait bien de conserver une assemblée générale en présentiel en octobre et de mettre celle de juin en visio. Quel est votre avis sur le sujet ?

L'assemblée présente est partagée sur cette évolution. Une réflexion plus poussée sera menée par le Conseil de Ligue

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT

